



SYNTHESE DU RAPPORT SUR LES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR POUR L'ANNEE 2019

Le rapport sur les Comptes Spéciaux du Trésor (CST) pour l'année 2019 s'articule, essentiellement, autour de la contribution des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) dans le financement de l'investissement public.

L'évolution du nombre des CST a connu une régression continue depuis le début des années 2000, passant de 156 en 2001 à 71 en 2018. Cette forte baisse est imputable à la mise en place d'une logique de rationalisation et d'efficience en matière de gestion desdits comptes.

En outre, l'analyse de la structure des ressources et des charges des CST, par nature de comptes, au titre de l'exercice 2017 par rapport à celle afférente aux années 2016 et 2015 fait ressortir le bilan comptable ci-après :

1- Comptes d'affectation spéciale

Le montant total des ressources réalisées par les CAS s'élève en 2017, à 194.076 MDH contre 177.856 MDH en 2016 et 159.115 MDH en 2015, soit une progression de 10,44% en moyenne annuelle sur la période 2015-2017.

Parallèlement, le montant global des dépenses réalisées par ces CAS s'est établi à 67.855 MDH en 2017 contre 63.751 MDH et 53.633 MDH, respectivement, en 2016 et 2015, enregistrant ainsi un accroissement annuel moyen de 12,48 % sur la même période.

2- Comptes de financement

L'encours total des comptes de financement a plus que doublé entre 2015 et 2017 en passant de 187,58 MDH en 2015 à 395,69 MDH en 2017, soit une augmentation de 208,11 MDH.

L'analyse de l'évolution de l'encours, par catégorie de bénéficiaires, montre qu'en 2017, la Société de financement JAIDA a bénéficié de 75,45% dudit encours, suivie par le Crédit Agricole du Maroc (CAM) avec 12,46%, la Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation (SMAEX) avec 9,43%, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable (ONEE)- Branche Eau- avec 2,05% et les régies de distribution d'eau et d'électricité avec 0,61%.

3- Comptes d'adhésion aux organismes internationaux

Le montant total des participations du Maroc versées aux organismes internationaux a atteint 31,11 MDH au cours du premier trimestre 2018 et 381,34 MDH en 2017, contre 327,37 MDH en 2016 et 334,58 MDH en 2015. Quant aux crédits prévus par la loi de finances pour l'année 2018, la loi de finances pour l'année 2019 ainsi que les prévisions pour les années 2020 et 2021, ils s'élèvent, respectivement, à 1.862,52 MDH, 834,04 MDH, 916,15 MDH et 876,67 MDH.

4- Comptes d'opérations monétaires

Ces comptes ont enregistré en 2017, à travers le compte intitulé « Différence de change sur ventes et achats de devises » qui retrace les gains et les pertes sur les achats et les ventes de devises effectués par Bank Al-Maghrib, des ressources et des charges, respectivement, de 14,40 MDH et 9,37 MDH.

5- Comptes de dépenses sur dotations

Les prévisions des ressources et les plafonds des charges desdits comptes au titre de la période 2015-2017 s'élèvent à 32.076,14 MDH, représentant, respectivement, 13,74% et 15,99% des ressources et des charges globales des comptes spéciaux du Trésor au cours de ladite période.

Eu égard à ce qui précède, l'enveloppe totale des dépenses réalisées dans le cadre des CST s'élève à 86.164 MDH au titre de l'année 2017, dont 67.854 MDH représentant la part des CAS, soit 78,75% du total. La ventilation du montant desdites dépenses, par domaine d'activité, se présente comme suit :

- Le développement territorial : 33.234,76 MDH, soit 49,0% ;
- Le développement humain et social : 12.467,17 MDH, soit 18,4% ;
- Le renforcement des infrastructures : 8.735,90 MDH, soit 12,9% ;
- Le développement agricole et de la pêche : 5.864,71 MDH, soit 8,6% ;
- La promotion économique et financière : 3.124,49 MDH, soit 4,6% ;
- Les autres domaines : 4.427,50 MDH, soit 6,5%.